



Solutions constructives innovantes



Communiqué de presse

Rupteurs de ponts thermiques Schöck :

+ 69 % de croissance sur un marché incertain

Entzheim, le 20 septembre 2011 – Sur un marché du bâtiment en quasi stagnation sur l'année 2011, Schöck France connaît une nouvelle progression, due notamment à une prise de conscience accrue de l'importance du traitement des ponts thermiques par les bailleurs sociaux. A l'approche de l'entrée en vigueur de la RT 2012, il est pourtant nécessaire que l'ensemble des acteurs du marché repense l'approche constructive des bâtiments.

Une croissance forte dans un contexte difficile

Le nombre de mètres linéaires de rupteurs Rutherma[®] commercialisé en France a augmenté près de 70 %. Selon Raphaël Kieffer, Directeur de Schöck France, « nos perspectives d'ici la fin de l'année sont très encourageantes et nous devrions atteindre 110 km de rupteurs implantés sur l'année 2011 contre 70 km en 2010. Cette performance est d'autant plus remarquable que le marché de la construction est depuis quelques mois déjà en pleine incertitude. En effet, la crise financière et les annonces de suppressions d'avantages fiscaux tels que le dispositif Scellier, freinent les investissements immobiliers ».

Si l'isolation thermique par l'extérieur (ITE) poursuit sa croissance, il ne représente cependant que 30 % des ventes de rupteurs Rutherma[®]. Contrairement au reste des pays européens, le marché français reste principalement orienté vers l'isolation par l'intérieur qui nécessite un traitement accru des ponts thermiques.

Contact presse

François Robert

Tél : 01 44 50 57 26 - Mail : frobert@capetcime.fr

Cap & Cime - 8 rue Royale - 75008 Paris

Une réelle prise de conscience du secteur public

Selon Raphaël Kieffer « cette croissance s'explique notamment par la prise de conscience réelle des investisseurs publics. Les logements sociaux représentent en effet près de 70 % des volumes d'activité de Schöck. Le choix de rompre les ponts thermiques dans la quasi totalité des immeubles de logement sociaux est principalement porté, non seulement par les gains énergétiques, mais surtout par la volonté de bénéficier de constructions pérennes. » Les rupteurs de ponts thermiques permettent de limiter la condensation dans la paroi des bâtiments, limitant ainsi le développement des moisissures, sources d'allergie, et des microfissures. Les coûts d'entretien sont, de fait, réduits.

RT 2012 - repenser l'approche constructive

A quelques jours de l'entrée en vigueur de la RT 2012, la réalisation de l'objectif fixé, à savoir un seuil de consommation énergétique de 50 kWh ep./m²/an, peut encore paraître difficile à atteindre, cependant les solutions techniques existent d'ores et déjà et il s'agit aujourd'hui de trouver un nouveau mode collaboratif lors de la conception du projet permettant de mettre en œuvre de manière cohérente les outils existants.

Si l'isolation des parois vitrées et de la toiture a été prise en compte depuis plusieurs années, la RT 2012 prend enfin en compte la totalité des composantes de l'enveloppe du bâtiment et se focalise sur les derniers points de déperdition énergétique : les ponts thermiques. Rompre les ponts thermiques devient aujourd'hui le traitement des ponts thermiques devient une obligation de moyens et ne relève plus simplement d'un choix financier, architectural ou d'un engagement du maître d'œuvre en faveur de l'environnement, cela devient un impératif réglementaire. Désormais, la somme des déperditions des ponts thermiques doit être inférieure à 0,28 W/(m²·K). Les ponts thermiques des liaisons entre les planchers intermédiaires et les murs extérieurs ne doivent pas excéder 0,6 W/(m·K).

Avec l'introduction de l'indicateur Bbio, qui représente en quelque sorte, la performance énergétique du bâti, la RT 2012 conduit à repenser l'approche constructive. Pour concevoir un bâtiment très performant, des échanges entre architectes et bureaux d'études thermiques seront nécessaires dès les premiers stades de la conception. Les thermiciens devront donc être associés au projet de construction bien plus tôt dans la conception d'un ouvrage que la pratique moyenne actuelle. En effet, il est quasiment impossible d'atteindre les 50 kWh ep./m²/an lorsque la conception du bâti a été réalisée au mépris de la performance énergétique.

A propos de Schöck France

Schöck France est une filiale de Schöck Bauteile GmbH, fondée en 1962, qui développe, produit et commercialise des éléments innovants pour la construction en béton, en acier et en maçonnerie. Sous le slogan "solutions constructives innovantes", la société élabore en permanence des éléments de construction qui améliorent la qualité et simplifient les tâches. Dans ce contexte, Schöck se concentre sur des solutions physiques, structurelles et conceptuelles pour le bâtiment. La société emploie 450 personnes. Basée en Allemagne, la société Schöck est aussi implantée en Grande-Bretagne, en Autriche, en Suisse, en Italie, aux Pays-Bas, en Belgique, en Pologne, en France, en Hongrie, au Canada et, depuis peu, aux Emirats Arabes Unis. Les activités d'exportation s'étendent, en outre, aux pays suivants : Danemark, Norvège, Suède, Finlande, République Tchèque, Slovaquie, Slovaquie, Serbie, Hongrie, Irlande, Russie, Japon.